



Association Blagnac A Vivre Environnement
10 rue du château d'Uzou
31700 Blagnac
Tel: 05 61 15 60 46

Association Vélo, Délégation régionale de l'AF3V, 5, avenue F. Collignon 31200 Toulouse
Association Blagnac Servanty Développement Durable, 24, avenue Lucien Servanty 31700
Blagnac
Association Collectif des Arènes Romaines, 107 avenue des Arènes Romaines, 31300 Toulouse

A M. Bernard Keller
Maire de Blagnac

Blagnac, le 29 septembre 2010

Monsieur le Maire et Conseiller Général,

Dans le cadre des démarches de nos Associations, d'obtenir une « Coulée verte de la Garonne » le long de la rive de la gauche entre Toulouse et Blagnac,

nous avons identifié 11 points à améliorer ou à équiper, (voir le site de l'Association Vélo) <http://toulousevelo.free.fr/spip.php?article550>) sur lesquels nous discutons avec différents élus toulousains.

Mais l'un des points concerne exclusivement la ville de Blagnac : il s'agit de la demande d'éclairage de la « nouvelle » piste sablée de 800m en rive gauche entre la rue du Bac (et sous le pont de Blagnac) et le ramier de Blagnac, qui est très pratique à emprunter pour les trajets quotidiens et autres, contrairement à l'Avenue Compas, trop dangereuse.

Il nous semblerait très utile pour assurer la sécurité de cette piste, d'installer des lampadaires, par exemple, similaires à ceux, forts réussis des jardins familiaux, avec Mâts solaires et éoliens ou bien de privilégier un éclairage au sol, afin de permettre l'usage de cette piste, l'hiver et la nuit (matin et soir).

Veillez agréer, Monsieur le Maire et Conseiller Général, l'expression de nos salutations cyclistes,

Pour l'ABAVE, Marie-Pierre Bès

Agissant au nom des 4 associations organisatrices de la Journée du 26-09-10